

L'HISTOIRE DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE DE MARTIMPREY

La famille Martimprey et le château

* ***La famille Martimprey*** est originaire de Franche-Comté. Le fondateur de la famille est Hugues de Martimprey, chevalier croisé, tué en 1250 à la bataille de Pharnia en Egypte alors qu'il participait à la Septième Croisade sous la conduite de Saint-Louis.

Presque tous ses descendants pendant 9 générations ont été écuyers au service du Duc de Bourgogne. C'est dans un document de 1525 qu'il est fait mention pour la première fois de l'établissement de la famille dans ce lieu qui faisait partie du ban de Corcieux. Le domaine appartenait alors en indivision à Marc de Martimprey et son frère Nicolas-Louis.

On croit savoir que dès leur arrivée en Lorraine, les Martimprey exploitèrent, outre des scieries alimentées par des étangs, une fonderie située dans les environs du château et dont le minerai s'extrayait localement au Haut des Frêts et à Longemer.

La terre de Martimprey est érigée en fief par le Duc de Lorraine le 20 mars 1616. En raison des partages successoraux, le domaine de Martimprey est beaucoup divisé. Certains comtes s'efforcent de le reconstituer dans son intégrité en rachetant les parts de leurs cousins. C'est le cas de Jean III (1620-1695). Son fils aîné, Jean, étant devenu prêtre, c'est son deuxième fils, Joseph, qui devient "chef de nom, de titre et armes" à la mort de son père. Il choisit pour résidence le domaine de Romécourt, près de Sarrebourg, acquis en 1698 et en adjoint le nom à son nom. Désormais la branche aînée sera Martimprey de Romécourt.

Le petit-fils de Jean III, le comte Joseph-Félix de Martimprey de Romécourt s'illustre à Valmy dans les armées de la République sous les ordres du général Kellermann.

S'agissant de la branche cadette restée à Martimprey et dans la région environnante, dont Bruyères, François de Paule qui avait été nommé par le roi de France gentilhomme de la Chambre fut écroué sous la Révolution à la prison de la Force et fut l'une des victimes des massacres de septembre 1792.

C'est Georges Constant Alexandre de Martimprey, mort en 1800, qui le 16 vendémiaire de l'an III fut contraint de vendre le château et ses dépendances à un commerçant et un officier de santé de Gérardmer. Les dernières terres conservées par la famille à Martimprey furent cédées dans les premières

décennies du XIXème siècle par Augustin de Martimprey, dont le fils Edouard-Charles, ayant embrassé le métier des armes et fait campagne en Algérie, termina sa carrière comme gouverneur des Invalides.

Il existe aujourd'hui dans plusieurs régions françaises des descendants des différentes branches de la famille.

* **Le château** est représenté sur un tableau de 1532 qui se trouve dans la chapelle du château de Romécourt où s'est installée la branche ainée des Martimprey à la fin du XVIIème siècle. Ce tableau est un ex-voto de Nicolas-Louis de Martimprey à l'occasion de la naissance tardive d'un fils, Nicolas-Henri. Le donateur et son épouse firent exécuter leur portrait sous les traits de Saint-Joachim et Sainte-Anne.

Le château et la fonderie qu'avaient construits les Martimprey dès leur arrivée en Lorraine furent détruits par les Français et les Suédois en 1635 (guerre de Trente ans). Le manoir fut seul reconstruit.

Vendu en 1794, le château fut démoli par les nouveaux propriétaires vers 1830, car il tombait en ruines. Il fut remplacé par deux maisons de maîtres dont l'une fut brûlée par les troupes allemandes à l'automne 1944 et l'autre, en cours de restauration, fait face à la chapelle.

La chapelle Sainte-Anne

Sur le tableau de 1532 figure une chapelle devant le château. Mais la chapelle actuelle a été commencée en 1608, date inscrite à la croisée des ogives du chœur, alors que le domaine de Martimprey appartenait en indivision à Nicolas-Henri de Martimprey et sa cousine germaine, Eléonore. Quelques années plus tard, en 1614, Eléonore céda tous ses droits à son cousin (chapelle, étangs, prés...).

Erigée en l'honneur de Sainte-Anne, la nouvelle chapelle a été déclarée ouverte au culte le 18 février 1609 par Monseigneur des Porcellets de Maillane, évêque de Toul (diocèse dont dépendait alors la région).

La cloche date de 1671. Elle porte l'inscription en latin "*laurens wichracht me fecit*". Selon une seconde inscription gravée au burin, elle a été bénite une nouvelle fois le 26 juillet 1809 par "M. N. Didelot, curé de Gerbépal", sans doute à l'occasion du bicentenaire de la chapelle.

L'autel n'est pas l'autel d'origine. En effet, en 1695, Jean de Martimprey, fils de Jean III et curé de Lapoutroie fit don à la chapelle d'un nouvel autel, celui que l'on peut voir aujourd'hui.

En 1698, le frère de Jean de Martimprey, Jean-François, qui était alors l'occupant du château fit édifier le calvaire qui se trouve sur une petite butte couverte d'épicéas surmontant le parking de la D8.

La chapelle comporte 3 parties distinctes :

- le chœur, partie la plus ancienne, quadrilatère régulier de 3,50 m de côté,
- la nef, plus tardive, éclairée comme le chœur par deux fenêtres de style roman et ayant pour voûte un plancher,
- le vestibule destiné à protéger les fidèles contre le vent et la pluie.

Le bâtiment qui a été longtemps couvert en essies et l'est aujourd'hui en ardoises a été restauré à plusieurs reprises, notamment au XIXème siècle.

3. Le pèlerinage de Sainte-Anne

Suivant acte du 26 avril 1658, Henri de Martimprey (1577-1662) a affecté les revenus de terres lui appartenant à une "messe haute" célébrée solennellement le jour de la Sainte-Anne.

Dans son testament, il indique confirmer "la donation que j'ai faite à mon fils Jean pour faire dire et célébrer chaque année à perpétuité le saint service de la messe en la chapelle de dit Martimprey au jour de la fête de la Sainte-Anne ou un autre jour suivant".

La cloche de 1671 comporte l'inscription suivante en latin "*huc convolate christiani ad audiendum verbum dei*" (venez ici, Chrétiens, pour écouter la parole de Dieu).

Le pèlerinage existait à coup sûr en 1710. Des documents révèlent en effet "qu'à cette année, les Martimprey sollicitèrent et obtinrent du Pape Clément XI l'insigne faveur d'une indulgence plénière valable pendant 7 ans pour tous les pèlerins qui, le jour de la Sainte-Anne, iraient prier dans sa chapelle après s'être approchés des Sacrements dans leur église paroissiale".

La tradition du pèlerinage annuel de la Sainte-Anne s'est maintenue. Il a lieu désormais le dimanche de la semaine précédant celle de la Sainte-Anne (vers le 22 juillet).
